

## Implantation de l'usine Exceldor

# LE MAIRE DE SAINT-HYACINTHE LANCE UN APPEL AU DIALOGUE À L'UPA

*Pour diffusion immédiate*

**Saint-Hyacinthe, le 9 septembre 2020** – Lors de la séance publique du conseil municipal du 8 septembre dernier, le maire de Saint-Hyacinthe a lancé un nouvel appel au dialogue à l'intention de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Montérégie (UPA) dans le dossier de l'implantation de l'usine Exceldor.

« Je suis moi-même membre de l'UPA et je suis très bien placé pour comprendre la réalité, étant producteur agricole. Mais, il faut situer le dossier d'Exceldor dans un contexte plus global. Nous avons tout avantage à discuter, à échanger pour nous amener plus loin.

Il est important de faire une distinction entre notre demande précise de dézonage et d'autres demandes soumises à la Commission de protection du territoire agricole (CPTAQ). Dans le cas de l'implantation de l'usine Exceldor, il s'agit d'un terrain bien défini qui servira d'abord et avant tout pour un projet agroalimentaire dans un parc industriel à vocation agroalimentaire dans l'unique Technopole agroalimentaire du Québec. C'est donc le prolongement de la ferme pour 240 producteurs de volailles d'ici. L'idée n'est pas de créer une pression indue sur les terres agricoles à proximité en multipliant les demandes de dézonage. Au contraire, nous proposons de protéger fermement les terres adjacentes.

Nous offrons d'ailleurs de compenser la "perte" de ces terres en renonçant à des terres de qualité équivalente et pour lesquelles la Ville bénéficie d'un droit acquis pour faire du développement. Nous sommes loin ici d'une demande de dézonage massive pour de la prospection, de l'étalement urbain ou pour d'éventuels projets immobiliers. Nous parlons d'agroalimentaire pour des producteurs d'ici. Ces nuances sont extrêmement importantes.

J'invite mes collègues de l'UPA de la Montérégie à les considérer sérieusement. L'UPA doit comprendre que nous offrons de développer un projet agroalimentaire ciblé et axé sur le développement durable. La construction de l'usine ici, à Saint-Hyacinthe, aura une incidence importante sur le bien-être animal et sur la réduction des gaz à effet de serre liés à la diminution du transport par camion. C'est donc un aspect très important pour l'environnement qu'il faut également considérer dans l'équation.

La décision appartient aux commissaires de la CPTAQ, mais nous savons fort bien que l'UPA a un pouvoir d'influence énorme dans ce dossier. Nous comprenons aussi très bien son objectif de protéger nos terres agricoles. C'est un objectif que nous partageons, mais la terre à elle seule ne suffit pas pour assurer la souveraineté alimentaire des Québécois! Nous voulons simplement avoir l'opportunité de discuter de la situation avec les représentants de l'UPA. Pour l'heure, la porte est malheureusement fermée.



Les 400 producteurs agricoles propriétaires de la coopérative Exceldor ont besoin de cet abattoir pour compléter leur production et la mettre en marché. Un nombre significatif de ces producteurs propriétaires de la coopérative Exceldor sont d'ailleurs établis en Montérégie.

Comme membre de l'UPA, je suis favorable à l'implantation de cette nouvelle usine à Saint-Hyacinthe et je connais bien des producteurs agricoles de la Montérégie, tous membres de l'UPA, qui sont aussi favorables au projet. Le milieu agricole devrait être derrière ce projet et il y a d'ailleurs plusieurs autres avantages liés à l'implantation de cette usine pour notre milieu.

### **Emploi, économie et développement durable**

C'est important de conserver l'usine à proximité puisque le bassin actuel de travailleurs d'Exceldor de Saint-Damase demeure à Saint-Hyacinthe et dans les municipalités avoisinantes. Il ne faut pas oublier non plus qu'un projet d'investissement privé de 200 M\$ peut donner un solide coup de pouce à l'économie de la région et créer aussi pas moins de 950 emplois bien rémunérés sur deux phases, en plus de tous ceux qui œuvreront à la construction de l'usine. Dans le contexte économique morose de la pandémie, c'est loin d'être négligeable. L'implantation de cette usine aura aussi un effet très positif sur la vitalité de nos institutions et commerces.

### **Souveraineté alimentaire**

Il n'y a pas d'agriculture sans transformation. L'agriculture fait partie de l'ADN de Saint-Hyacinthe, mais ce qui la distingue, c'est son rôle prépondérant dans la transformation alimentaire qui est l'extension de la ferme. Pour que les produits consommés se retrouvent dans les assiettes, il faut les transformer. Cet enjeu est d'autant plus d'actualité que le gouvernement du Québec souhaite déployer des mesures concrètes pour atteindre une plus grande souveraineté alimentaire. Or, il est nettement plus logique de regrouper la transformation des producteurs de volailles qui se trouvent majoritairement en Montérégie, dans une seule usine à proximité des fermes plutôt que de construire plusieurs petits abattoirs qui vont, au final, gruger plus de terres agricoles.

### **Choix du site**

Nous avons fait nos devoirs et le seul terrain disponible dans la MRC des Maskoutains pour implanter l'usine d'Exceldor est celui de l'avenue Pinard, d'une superficie de 23,64 hectares. Il faut une immense capacité pour alimenter l'usine en eau potable et pour le traitement des eaux usées et seule Saint-Hyacinthe a cette capacité dans notre MRC. Les autres terrains évoqués par les opposants au site de l'avenue Pinard et situés à Saint-Hyacinthe sont en zone agricole, dont une réserve naturelle protégée ainsi que le principal site de dépôt de neige usée de la ville. Le seul terrain alternatif proposé qui est zoné blanc est adjacent au Boisé des Douze et c'est une terre de 3,9 hectares alors qu'Exceldor a besoin de bien plus.

L'UPA nous a également invités à considérer une terre agricole de 38 hectares collée sur le parc Les Salines. Je me demande en quoi cette terre d'aussi bonne qualité que celle de l'avenue Pinard est plus acceptable. La volonté de la Ville est de maintenir ces 38 hectares de bonne terre en agriculture et en milieu naturel. Le conseil municipal est prêt à prendre des



engagements fermes pour ne pas s'étendre dans le domaine agricole au-delà de l'avenue Pinard et du boulevard Casavant Ouest. Nous avons d'ailleurs signé un bail de 50 ans avec le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Pêcheries du Québec pour permettre à l'Institut de technologie agroalimentaire de poursuivre ses activités de formation agricole sur cette terre. Notre objectif est de trouver le moyen de compenser l'équivalent de la perte des 23,64 hectares de terre dézonée qui sera utilisée pour l'usine Exceldor et nous croyons sincèrement être en mesure de trouver une solution.

À cette étape-ci du processus, nous demandons donc à la Fédération de l'UPA de la Montérégie de s'asseoir avec la MRC pour que nous puissions trouver une voie de passage permettant au projet Exceldor de se réaliser ici, à Saint-Hyacinthe, parce que c'est dans l'intérêt des producteurs agricoles et de toute la communauté maskoutaine », de conclure le maire de Saint-Hyacinthe, M. Claude Corbeil.

– 30 –

**Source :** Direction des communications  
Tél. : 450 778.8304